

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le **11 août 2014**, à 21 h 25 à la salle de conférence de la salle Desjardins située au 6115-A, rue Principale, Municipalité Saint-Félix-de-Kingsey.

Sont présents : les conseillers(ères) Robert Bélisle, Douglas Beard, Simon Lauzière, Christian Girardin, Maxime Proulx et Jean-François De Plaen.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Thérèse Francoeur.

Est également présente Nancy Lussier directrice générale / secrétaire-trésorière.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La mairesse constate le quorum à 21 h 25 et déclare la séance ouverte.

**2. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

Tous les conseillers présents sur le territoire assistent à ladite séance extraordinaire et renoncent tous personnellement à l'avis de convocation.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2014-08-186**

Il est proposé par le conseiller MAXIME PROULX  
Appuyé par le conseiller SIMON LAUZIÈRE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

---

**ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
  2. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION
  3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
  4. TOILETTES PUBLIQUES
  5. PÉRIODE DE QUESTIONS
  6. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE
- 

Adoptée.

**4. TOILETTES PUBLIQUES**

**2014-08-187**

Il est proposé par le conseiller SIMON LAUZIÈRE  
Appuyé par le conseiller MAXIME PROULX

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'abroger la résolution 2014-04-180.

QUE soit demandé des offres de service pour toutes les étapes requises concernant la construction des toilettes publiques au terrain de balle soit :

- structure et toiture;
- finition intérieure et extérieure
- plomberie;
- électricité.

QUE le conseiller Robert Bélisle soit désigné comme étant la personne ressource pour la préparation des demandes d'offre de service.

QUE les offres de service soient reçues au plus tard le 25 août 2014 à 11 h au bureau de la directrice générale.

Adoptée.

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**6. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les points de l'ordre du jour étant traités,

**2014-08-188**

Il est proposé par le conseiller CHRISTIAN GIRARDIN  
Appuyé par le conseiller MAXIME PROULX

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à  
21 h 35.

Adoptée.

\_\_\_\_\_  
Thérèse Francoeur  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Nancy Lussier  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

*Je, Thérèse Francoeur, atteste que la signature du présent procès-verbal  
équivalut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au  
sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*